ANNEXE 1

FICHE DE POSTE

CHARGÉ DE MISSION POUR LE CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS - CASNAV

Poste à mi-temps

CONTEXTE DU POSTE

Le CASNAV est une structure d'appui auprès du recteur et des inspecteurs d'académie directeurs académiques des services de l'éducation nationale. C'est un pôle d'expertise, une instance de coopérations et de médiation, un centre de ressources et de formation. Son activité centrale consiste à accompagner la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV). Ainsi, les leviers de l'action du chargé de mission s'organisent à partir des axes favorisant la réussite des élèves allophones :

- **L'accueil** de l'élève allophone et de sa famille au sein des écoles et des établissements scolaires dans l'objectif de construire une relation pérenne.
- La réussite de l'inclusion nécessitant des pratiques pédagogiques adaptées.
- **L'exploitation des ressources** créées dans le cadre des formations, des regroupements UPE2A en inter-degrés et des groupes de travail et **leur diffusion**.

MISSIONS

Rattaché au rectorat sous l'autorité de l'IA-IPR responsable du CASNAV, le chargé de mission travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe et contribue à la réalisation des objectifs du CASNAV.

Missions principales

- Organisation académique de la passation du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELF) scolaire en lien avec la Division des Examens et Concours
- > Organisation académique de la formation des examinateurs-correcteurs du DELF scolaire
- Liaison entre le CASNAV et les partenaires de formation (France Education International et Ecole Académique de Formation Continue)
- > Recensement des ressources pédagogiques utiles à la préparation au DELF scolaire, principalement à destination des enseignants d'UPE2A
- Mise en œuvre de la stratégie de communication du CASNAV, notamment en alimentant le site internet et en élaborant des outils de communication

Missions secondaires

- > Veille documentaire (thèses ; publications ; documentaires ; films ; revues), dans le domaine du FLE/FLS
- > Participation à l'ouverture partenariale du CASNAV, notamment à l'international

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- Bonne connaissance du système éducatif
- Connaissance des élèves allophones et du DELF scolaire
- Perception des enjeux de l'accueil et de la scolarisation des élèves allophones et de l'inclusion
- Aptitude au travail en équipe
- Autonomie et esprit d'initiative
- Capacités d'analyse et esprit de synthèse
- Prise de décision et assertivité
- Maîtrise des outils bureautiques

La détention de la certification FLS et de l'habilitation d'examinateur-correcteur DELF est souhaitable.

Le poste est à pourvoir au 1er septembre 2024.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées par courriel avant le 21 juin 2024 à l'attention de madame Véronique BOULHOL, IA-IPR de Lettres et responsable du centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs de l'académie de Lyon. Les candidats pré-sélectionnés seront reçus en entretien le jeudi 27 juin 2024

E-mail : <u>casnav@ac-lyon.fr</u> Téléphone : 04 72 80 66 06